



Sommaire

- Infos communales p. 2
- Dossier budgétaire p. 6
- Vie de l'école p. 9
- Vie associative p. 11
- Agenda p. 16

Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique de
présentation du projet
Mardi 18 octobre à 20 h 30
Salle des associations

Les Amis de l'école au service des bastidois

VENTE de SAPINS et de
CHOCOLATS
Livrés au village p. 10

Labastide fête l'automne

La soirée sera organisée par
le **Comité des Fêtes** à la salle
polyvalente
Samedi 29 octobre à partir de
20 heures.

Avancement du projet de logements Tarn Habitat

Le gros œuvre est bien avancé, la
livraison est prévue au printemps
2017.

Pour les demandes de location :
Béatrice Goulesque, Tarn Habitat
Gaillac, B1 allée des pensées,
81600 GAILLAC.

Téléphone : 05 63 81 17 00

Fax : 05 63 81 17 01

<http://www.tarnhabitat.fr/>

Editorial...

Ma quinzième rentrée en tant que maire de Labastide est marquée par des sentiments contradictoires.

En effet, la fermeture d'une classe n'est pas une bonne nouvelle mais en même temps, elle prouve que notre projet de développement est mesuré. Elle nous permet aussi de réaliser dans de bonnes conditions la réhabilitation d'une salle de classe qui en avait besoin et qui sera prête pour accueillir la réouverture de la 4^e classe.

Je suis aussi partagé sur l'avenir de la commune. A côté du dynamisme associatif et malgré l'implication exemplaire des élus et du personnel communal, je me rends bien compte qu'à un plus haut niveau, et pour des raisons pas toujours avouables, on agit pour faire disparaître au plus vite ces îlots de démocratie et de savoir vivre ensemble que sont les « petites communes ».

La fusion intercommunale évoquée page 8 de ce bulletin va réduire nos marges de manœuvre et sans doute rapidement politiser, au mauvais sens du terme, l'action publique locale. Pour l'instant, dans les discussions sur le projet et la gouvernance de la future grande intercommunalité, les partis politiques restent discrets mais je crains que cela ne dure pas très longtemps.

Je suis enfin inquiet de l'augmentation infinie des contraintes que l'Etat impose aux communes. Quelle que soit la couleur politique, nous sommes pris en étau entre la baisse des dotations et l'augmentation des dépenses obligatoires. Et ce n'est pas la « réduction de la diminution » de la Dotation Globale de Fonctionnement, annoncée par le président de la République au dernier congrès des maires de France qui va inverser la situation.

Vous trouverez inséré dans ce bulletin un petit dossier qui essaie de retracer les données budgétaires bastidoises les plus importantes que l'on pourrait résumer par « rigueur » et « injustice ».

Heureusement, il y a le sourire des élèves à la rentrée des classes quand ils retrouvent leurs copains et découvrent les nouveaux tricycles, les sympathiques discussions lors de la fête du 9 septembre et l'assurance de pouvoir compter sur des élus et des agents motivés pour continuer à faire vivre la commune de Labastide.

Bonne lecture.

François VERGNES, maire

L'adressage de la commune

L'adressage : qu'est-ce que c'est ?

L'adressage est la démarche de dénomination et de numérotation des voies. C'est un enjeu important tant pour la commune que pour les administrés. L'adressage comprend plusieurs aspects :

- une nomenclature complète et actualisée des voies et des locaux,
- une indication précise du nom des voies et des numéros des locaux,
- Il débouche sur la production du plan de la commune.

L'adressage : à quoi ça sert ?

Au plan pratique, un adressage précis est important dans de nombreuses situations :

- En cas d'accident, il permet un repérage précis du lieu et accélère l'arrivée des secours,
- Pour le courrier et les colis, la Poste impose désormais un adressage précis sous peine de renvoyer un courrier mal adressé à son expéditeur,
- Pour la commune, pour l'envoi des documents électoraux mais aussi pour établir des dossiers d'urbanisme, de transport scolaire ou le recensement ...

La commune de Labastide a décidé en début d'année de toiletter l'adressage communal afin de tenir compte des évolutions législatives intervenues depuis 2005 où nous avons engagé une première démarche. Il fallait aussi prendre en compte les nouvelles voies.

La version 2016 respecte les dernières dispositions en la matière et concerne désormais toutes les voies et tous les locaux bastidois. Elle pourra ensuite être complétée au fur et à mesure du développement de la commune.

La liste des noms de voie a été complétée pour intégrer les nouvelles voies de Gauzide et de Carrairoles mais aussi pour clarifier, à la demande de la Poste ou des pompiers, certaines dénominations.

Les principales règles appliquées

Pour le nom des voies, le groupe de travail s'est appuyé principalement sur les dénominations historiques que l'on retrouve sur le cadastre (lieux-dits).

Pour l'attribution des numéros, les règles appliquées sont celles fixées par le Conseil national de l'adressage, adaptées à la commune :

Choix des appellations

- Les « routes » sont les voies départementales
- Les « chemins » sont des voies communales ouvertes à la circulation motorisée
- Les « sentiers » sont des voies communales réservées à la circulation douce (sauf services publics et riverains).
- Les voies privées sont repérées sur la nomenclature officielle.

Choix du système métrique sauf pour les secteurs agglomérés (village, quartier de Carrairoles, secteur de Gauzide) : le numéro correspond à la distance en mètres depuis le début de la voie.

Le point de départ de la numérotation sur la voie est :

- Le point le plus proche de la mairie,
- A défaut le point le plus au Nord ou le plus à l'Est,
- L'intersection de deux voies ou un rond point.

Attention : Il y a quelques exceptions liées à des situations historiques...

Les routes départementales sont « prioritaires » pour la dénomination et la numérotation. Un croisement avec un chemin communal entraîne par conséquent la « création » de deux chemins communaux ayant des noms différents. Les numéros pairs sont à droite, impairs à gauche (à quelques exceptions près).

Les lieux-dits ne figurent pas sur l'adresse officielle pour éviter les confusions mais il n'est pas interdit de rajouter le lieu-dit sur votre adresse d'usage mais sans le substituer à l'adresse officielle et sans créer de confusion.

Les règles fondamentales pour l'expédition d'un colis ou d'une lettre

- 6 lignes maximum, seules les lignes 1, 5 et 6 du modèle ci-contre étant obligatoires
- 38 caractères maximum par ligne, espaces compris
- Pas de signe de ponctuation, ni d'italique, ni de souligné
- Les dernières lignes (au moins) en majuscules
- Pavé adresse aligné à gauche

Adressage : ce qu'il reste à faire :

- Corriger les dernières erreurs. N'hésitez pas à consulter le plan provisoire à la mairie,
- D'ici peu, le Conseil municipal validera la liste des noms de voies et les numéros attribués aux locaux qui seront transmis aux services publics compétents,
- un arrêté municipal prescrira l'apposition sur chaque local de son numéro de voie. Il s'agit en effet d'une obligation, la commune devant fournir à chaque local le 1^{er} support,
- D'ici Noël, la municipalité collera sur chaque boîte à lettres une étiquette sur le modèle suivant comprenant le nom de la voie et le numéro du local. *En cas d'opposition à cette démarche, merci de le signaler à la mairie. L'adresse sera alors déposée dans la boîte à lettre et il appartiendra au propriétaire de signaler le numéro par le support qu'il aura choisi.* Dans le village, les numéros ont déjà été attribués. Il ne faudra pas oublier d'indiquer au marqueur indélébile les noms et prénoms de tous les habitants du local. Il incombera à chacun de vérifier ou de rectifier son adresse auprès des différents prestataires,
- Un plan de ville sera édité. Il sera affiché devant la mairie et joint au bulletin de l'hiver prochain,
- Début mars 2017, dans le cadre de la refonte des listes électorales, les électeurs recevront leur nouvelle carte à l'adresse officielle.

Début janvier, pensez à signaler le changement d'adresse !

Par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>
Ce site public permet d'actualiser l'adresse auprès de différents organismes publics : Sécurité sociale, caisse de retraite, Impôts...

Des permanences en mairie seront assurées pour aider les Bastidois n'ayant pas d'ordinateur ou souhaitant un coup de main.

Projet d'étiquette autocollante



NOM DES RÉSIDENTS DU LOCAL,
complément d'adresse 1
complément d'adresse 2
Lieu Dit
NUMÉRO, NOM DE LA VOIE
81150 LABASTIDE DE LEVIS

Abonnez-vous à LiL@, la Lettre d'information numérique de L@bastide

La municipalité projette de publier régulièrement, en complément du bulletin, une « news letter » ou en bon français une lettre d'informations sur support numérique consacrée à l'actualité de la commune : dates des élections, informations pratiques sur le ramassage des feuilles, animations associatives, spectacles... Tous les acteurs de la vie communale : associations, entreprises, école, citoyens peuvent y contribuer.

Pour respecter les règles en vigueur, LiL@ (Lettre d'Information de L@bastide) ne sera adressée qu'aux Bastidois qui en feront la demande écrite ou en s'inscrivant directement sur le site www.labastide-de-levis.fr / onglet « LiL@ »

Plus de renseignements dans l'information insérée dans ce bulletin.

LiL@ n°1/2016 a été adressée par courriel aux premiers abonnés le 14 septembre dernier.

Voirie et assainissement

- Les travaux de voirie ont commencé mi-septembre et concerneront à la fois la voirie rurale et du village. Dans le prolongement de l'achèvement de la rue de Carrairoles, la rue Saint Blaise sera rénovée.
- La plate-forme pour le parking du stade sera réalisée.
- Un chantier de raccordement au réseau de collecte des eaux usées concernera la rue de Carrairoles et la salle polyvalente, permettant à la fois de résoudre certains dysfonctionnements et de préparer l'urbanisation future du secteur Nord du village. Le chantier est prévu pour l'hiver 2016 / 2017.
- Sentier de Canibal : la palissade végétale prend forme ! En complément des pieds de vigne plantés le long du sentier, il avait été décidé de créer un garde-corps végétal. A cette fin, et grâce aux connaissances et à l'aide de Raymond Déjouy, un alignement d'osier a été planté. Il est désormais en situation d'être taillé et tressé pour former une palissade basse parfaitement intégrée dans le paysage.
- Quant à la vigne, elle a subi les maladies engendrées par un climat estival propice en particulier au mildiou. Malgré les soins donnés par le personnel communal, la récolte sera maigre cette année.

Le blason, un pont entre le passé et l'avenir

C'est en 1950 que le Conseil municipal a créé le blason bastidois actuel. Le choix des élus de l'époque fut de rendre compte des différentes familles qui avaient contribué à la fondation et au développement de Labastide. L'écartelé présente donc les armes des quatre principales familles.

En 2016, la création de la région Occitanie est l'occasion pour le conseil municipal de proposer l'ajout de la croix occitane au centre du blason de 1950.

Cette démarche est symbolique : en inscrivant au cœur du blason la croix occitane, les élus proposent de faire un lien entre l'origine de la bastide au XIII^e siècle (les armoiries du comte de Toulouse comportent une croix occitane) et la nouvelle organisation politique et administrative du XXI^e siècle.

Votre avis : si vous ne l'avez pas déjà fait le 9 septembre, vous pouvez manifester votre choix selon les modalités proposées p 14.

La bastide est fondée au XII^e ou XIII^e siècle par Déodat D'Alaman qui est aussi à l'origine de Villeneuve sur Vère. Détruite en 1223 par Amaury de Montfort, la bastide est, par héritage et après extinction de la lignée des Alaman, rattachée à la famille de Lautrec puis aux Lévis.

Elle porte le nom de Montfort jusqu'à la Révolution, puis devient Labastide du Tarn pendant la Révolution avant de recevoir, et de conserver, son nom actuel dès 1790.

La famille
d'Alaman,
« d'azur au demi-
vol »

La famille
de Lautrec,
« de gueule au lion
d'or à double



La famille
de Monfort
« de gueule au lion
d'argent à la queue
fourchée »

La famille
de Lévis,
« d'or à trois
chevrons »

Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision entre dans la dernière ligne droite.

Deux réunions publiques vont permettre de faire le point sur la réflexion engagée il y a maintenant 2 ans. Le retard pris dans le déroulement de la procédure tient à différents facteurs et en particulier à deux essentiels :

- Le cadre législatif est encore mouvant. Un décret du 2 septembre 2016 est venu préciser les conditions de compensation de certaines opérations d'aménagement. Durant l'été 2015, la loi Macron avait modifié assez substantiellement certaines dispositions pouvant concerner Labastide,
- Les élus ont pris le temps d'affiner les Orientations d'Aménagement Programmées qui serviront de base à aux opérations les plus importantes. Ils ont enrichi l'inventaire du patrimoine communal.

Les Bastidois ont été invités à poursuivre cette concertation dès le 15 septembre (rappel du PADD et présentation du patrimoine communal identifié). **Le prochain rendez-vous est fixé le mardi 18 octobre à la salle des associations à 20 h 30 pour une présentation détaillée du projet.**

La parole sera ensuite donnée aux Personnes publiques associées qui auront 3 mois pour donner leur avis avant un retour du projet devant la population pour un mois d'enquête publique. L'adoption définitive devrait intervenir au début de l'été 2017.

Rappel : des documents graphiques et le registre sont à la disposition de tous à la mairie. Les demandes d'explication ou de classement peuvent être adressées par courriel ou déposées en mairie.

Les élus restent à la disposition de chacun pour expliquer les orientations prévues et entendre les demandes formulées.

Transport à la demande : les nouveaux horaires ont été mis en place depuis le 1er septembre. Les dépliants présentant les nouveautés de ce service intercommunal sont disponibles en mairie et sur le site de T&D <http://environnement.ted.fr/tad>

Fête de la rentrée : une 1^{ère} édition réussie



Pour les plus jeunes, le château gonflable du Comité des Fêtes



Des stands d'information sur la vie municipale (PLU, adressage, budget) et associative

Le sondage en direct sur le blason a donné un premier résultat : 54 personnes sur 57 votants ont apprécié l'idée d'intégrer la croix occitane au cœur du blason



La météo parfaite a sans doute contribué à la réussite de cette 1^{ère} fête de la rentrée mais c'est surtout l'implication de tous, agents communaux, bénévoles des associations et élus, qui a permis son bon déroulement.

Près de 250 personnes avaient répondu à l'invitation. Elles ont pu tout à la fois découvrir la vie communale et les activités associatives, écouter de la bonne musique ou utiliser des jeux en bois particulièrement stimulants.

Les convives ont aussi apprécié le repas préparé par la cuisinière de l'école et dégusté à la bonne franquette sur la pelouse de Carrairoles. Vous pouvez avoir un aperçu de cette belle soirée grâce aux photos mises en ligne sur le site communal. Vous y trouverez aussi la liste des nombreux coups de main dont nous avons bénéficié.



Un franc succès pour les jeux en bois de M Lacaze



Au menu, un repas préparé par la cuisinière de l'école avec des produits locaux (les tomates et le vin venaient de Labastide), dans une ambiance musicale douce et décontractée

Un grand merci à toutes les associations, au personnel communal actif et retraité, aux entreprises bastidoises (GAEC des Bastides, Cave de Labastide, Bowling Marla Tyla) aux communes d'Aussac et Florentin, à Tarn et Dadou, au Comité départemental du Tourisme, aux comités des fêtes de Castanet et de Labastide...

Depuis plusieurs années, la commune est confrontée à des difficultés budgétaires que nous avons essayé de traiter de façon raisonnable et transparente, en vous rendant compte des problèmes rencontrés et des choix faits.

Des investissements importants

La commune a réalisé entre 2007 et 2011 des investissements indispensables mais très importants :

Création du bâtiment de Carrairoles permettant ensuite la rénovation et l'extension de l'école

Création de la station d'épuration

De ce fait, l'endettement a augmenté de façon très significative et durable, les emprunts ayant été conclus sur des durées allant de 20 à 40 ans.

Un Etat qui réduit ses dotations

Depuis 2014, l'Etat a décidé de diminuer de façon substantielle une partie des dotations versées aux communes pour qu'elles puissent prendre en charge les missions de base : état civil, école, voirie. La baisse représente près de la moitié de la somme perçue en 2013.

Dans le même temps, il a fallu pallier une série de désengagements de l'Etat : non prise en charge des envois électoraux, instruction des permis de construire...

Sont aussi survenues des réformes utiles mais coûteuses : amélioration de la rémunération des agents, accessibilité des bâtiments, nouveaux rythmes scolaires ... qu'il a fallu assumer sur le budget communal.

Les recettes liées aux nouvelles constructions ont chuté du fait de la crise qui a affecté le secteur immobilier depuis 2010.

Dépenses en augmentation, recettes en baisse : chacun aura compris la difficulté de boucler les budgets.

Une rigueur de gestion accrue

Le travail de maîtrise des dépenses a été encore renforcé. Le montant de l'indemnité du maire a été réduite, celui alloué aux adjoints est en deçà du montant légal. Des projets ont été retardés.

Malgré cela, la situation restant tendue, les élus ont essayé de comprendre les difficultés spécifiques de Labastide. Une comparaison de la fiscalité et des dotations reçues de l'Etat des communes voisines comparables (entre 850 et 1300 habitants) a permis de mettre en évidence un traitement particulièrement inégal—voir le tableau ci contre.

En matière de fiscalité, on voit que la commune est dans le milieu du peloton. En revanche, pour ce qui concerne les dotations, les écarts sont très importants, y compris entre des communes appartenant au même canton et ayant des caractères socio-démographiques proches.

Des interventions ont été faites auprès de la communauté de communes pour obtenir une prise en compte de ces inégalités en particulier en matière de Taxe d'Ordures ménagères, sans succès à ce jour.

Un courrier a été adressé au préfet et au directeur des finances publiques du Tarn pour exposer les inégalités constatées début mai. aucune réponse n'étant parvenue début juillet, le courrier, signé par tous les élus municipaux, a été envoyé une nouvelle fois en recommandé avec accusé de réception. La réponse reçue fin septembre peut se résumer en quelques mots : tout est normal, il vous suffit d'augmenter les impôts...

La situation est loin d'être désespérée. La commune dispose d'un patrimoine important et d'un bon état général. Elle possède des biens (terrains ou logements) pouvant être vendus s'il le fallait. Mais il est clair que ses marges de manœuvre sont structurellement faibles.

2016 est une année particulière : la vente des derniers terrains de Carrairoles va permettre de finaliser les investissements restés dans les tiroirs. Les achats immobiliers réalisés ces derniers mois sont autofinancés par les loyers.

Mais la situation au jour le jour demeure complexe, exigeant des élus et des agents une attention de tous les instants.

L'avenir est difficile à prévoir. La création de la communauté d'agglomération autour de Gaillac Graulhet et Rabastens va bouleverser bien des choses sans apporter, en tout cas dans les premières années, de ressources financières ou techniques supplémentaires.

Budget : quelques chiffres

	population en 2013	valeur locative moyenne 2014	total dotations d'Etat	dotation/ hab	Taxe d'Habitatio n /hab 2014	Foncier Bâti/hab 2014	Foncier Non Bâti/ hab	*
CADALEN	1524	2 459 €	381 730 €	250 €	96 €	99 €	37 €	108 €
CAHUZAC-SUR- VERE	1126		297 673 €	264 €	99 €	119 €	58 €	96 €
CASTEL- MONTMIRAL	1051		321 968 €	306 €	107 €	87 €	49 €	126 €
GIROUSSENS	1490		243 503 €	163 €	100 €	133 €	55 €	57 €
LABASTIDE-DE- LEVIS	987	3 350 €	73 582 €	75 €	92 €	126 €	24 €	31 €
MONTANS	1410	2 555 €	179 276 €	127 €	93 €	103 €	51 €	51 €
PARISOT	970	2 468 €	216 049 €	223 €	84 €	96 €	50 €	97 €
RIVIERES	990	2 566 €	86 687 €	88 €	105 €	136 €	17 €	34 €
SAINT-GAUZENS	835	3 391 €	111 857 €	134 €	80 €	89 €	41 €	64 €
SENOUILLAC	1126	2 658 €	221 092 €	196 €	113 €	102 €	29 €	80 €
TECOU	975	2 793 €	203 209 €	208 €	111 €	103 €	37 €	83 €

* Pour 100 € de taxes payés par les contribuables, chaque commune a perçu x € de dotations

La commune est un agent économique comme les autres, qui doit assurer au quotidien des services publics (accueil du public pour les opérations d'urbanisme ou d'état civil, entretien des bâtiments publics, des voies, financement du transport scolaire ou de la défense incendie, soutien aux associations ...) : c'est le fonctionnement courant.

Le niveau des dépenses de fonctionnement à Labastide est inférieur à celui des communes comparables : 388 € contre 454 €.

Le financement de ces dépenses repose sur l'impôt collecté auprès des habitants. L'effort fiscal demandé aux Bastidois est légèrement inférieur à la moyenne des communes comparables (266 €/habitant contre 299 €).

La commune doit aussi réaliser les investissements nécessaires à la vie locale. Elle a acquis des terrains pour différents usages, ainsi que des logements qui sont loués (près de 42 000 € de loyers sont perçus chaque année).

A ce jour, la dette de la commune s'élève 1,22 million d'€, soit environ le double de la moyenne des communes comparables. Les emprunts sont tous à taux fixe et ne présentent aucun risque. Le remboursement de la dette représente 120 000 € par an, soit 1.5 fois plus que les communes comparables.

En cas de coup dur, la commune dispose d'un patrimoine foncier ou immobilier qu'elle pourrait vendre. Sa valeur est estimée à 500 000 €.

Pour vérifier ces informations et faire le point sur la fiscalité et les dotations d'Etat

<http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/tableau.php>

Pour lire le courrier du maire et la réponse du préfet, rendez-vous sur le site communal

Evolution de l'intercommunalité

Constatant les dysfonctionnements de T&D, les élus bastidois avaient souhaité se rapprocher d'une structure à taille humaine, à dominante rurale associant Cestayrols, Fayssac, Gaillac et Broze à la communauté Vère Grésigne Pays Salvagnacois.

L'an dernier, contre l'avis d'une majorité des communes, dont Labastide, le préfet a décidé de fusionner les trois communautés du Rabastinois, de Vère Grésigne et Tarn et Dadou. Une course contre la montre s'est alors engagée pour tirer le meilleur parti de cette décision unilatérale.

La municipalité bastidoise s'est beaucoup investie dans les travaux préparatoires en vue de cette fusion. Elle est en particulier attentive au respect des principes suivants :

- La commune doit rester un acteur majeur de la vie locale en conservant, même si elle n'en a plus la compétence juridique, l'exercice au quotidien des missions essentielles : accueil du public, voirie et école tout particulièrement.
- La gestion devra être rigoureuse, en privilégiant les solutions les plus adaptées, sans dogmatisme.
- Le fonctionnement de la future communauté devra trouver un équilibre entre grandes et petites communes, entre élus et fonctionnaires, entre attentes des populations et capacités financières de la structure.

Les discussions sont nombreuses. Elles concernent tous les aspects de cette opération d'envergure : juridiques, techniques, financiers, avec une attention particulière aux ressources humaines.

Après une analyse comparative fouillée, le comité de pilotage, auquel je participe, a proposé de choisir le

statut de communauté d'agglomération de nature à protéger plus efficacement les ressources financières.

L'éventail des compétences transféré devrait être assez considérablement élargi parce que la loi nous y pousse. Il s'agit pour les élus de trouver l'organisation des services et le mode de gouvernance qui garantiront le respect du premier principe évoqué plus haut. Le travail de réflexion mené tout l'été, va dans le bon sens. Mais le diable est dans les détails et il faudra rester vigilant tout au long de la procédure.

A ce moment du processus, je constate que l'analyse que nous faisons à l'automne dernier était bonne : une méga fusion est un exercice redoutable et les services de l'Etat, préfet en tête, n'ont pas mesuré la complexité et la somme des risques qu'elle fait courir aux communes. De même, la charge de travail supplémentaire sur les agents et les élus a été complètement oubliée.

La nouvelle communauté aura une représentation plus favorable à la ruralité. Mais c'est sur le plan qualitatif surtout que les marges devraient bouger. Les élu(e)s issus de CORA et surtout de Vère Grésigne apporteront leurs habitudes de participation dynamique au travail communautaire. Ils sont aussi nombreux à être sensibles, comme je le suis depuis notre adhésion à T&D à la nécessité d'une gestion rigoureuse. Ils sont enfin majoritairement au service de leur commune et non d'un parti ou d'un clan. Je pense que de nombreuses conditions sont réunies pour faire repartir l'intercommunalité sur de bonnes bases, pour peu que tout le monde cherche vraiment l'intérêt général.

F. Vergnes délégué de la commune à la CC Tarn et Dadou

Travaux d'été

Comme chaque été, le personnel communal a profité des vacances scolaires pour réaliser des travaux d'entretien et de modernisation dans les locaux de l'école.

La journée du 6 juillet a été consacrée à un grand ménage mobilisant enseignants, agents et élus municipaux. Matériels abîmés ou obsolètes, mobilier et jeux dégradés ont été transportés à la déchetterie. Ils laisseront la place à du matériel neuf (les tricycles en particulier étaient très attendus). Les agents de la commune ont ensuite préparé le chantier de rénovation de la salle de CM en démolissant les plafonds du 1er étage du bâtiment ancien qui jouxte la mairie.

Une entreprise de couverture a procédé à des réparations pour garantir l'étanchéité jusqu'au chantier plus important prévu pendant les vacances de Toussaint (faîtage, gouttières et quelques planches de rive seront remplacées). C'est à Toussaint qu'aura lieu également la pose du nouveau plafond comprenant l'isolation et les différents câblages. Il est aussi prévu de réhabiliter les fenêtres pour améliorer les performances thermiques de cette belle salle.

L'objectif est de la rendre opérationnelle dès septembre 2017 pour accueillir à nouveau une 4^e classe si les effectifs sont au rendez-vous.

L'ancienne salle de Cours Élémentaire (RDC du même bâtiment) a été repeinte et aménagée pour recevoir 3 niveaux dans les meilleures conditions (photo ci contre).

Le grand nettoyage a aussi permis de regagner de l'espace de rangement disponible.

Le secrétariat et le bureau des adjoints ont profité de l'occasion pour bénéficier d'un coup de pinceau et de quelques aménagements mobiliers.

Rentrée scolaire



Cette rentrée est marquée par un format nouveau à Labastide :

Les enfants se répartissent en **3 classes multi-niveaux** du fait de la diminution des effectifs. 73 élèves ont fait leur rentrée et sont regroupés ainsi :

- ⇒ PS-MS-GS : 30
- ⇒ CP-CE1 : 19
- ⇒ CE2- CM1-CM2 : 24

Nous sommes convaincus que cette situation est transitoire mais ces conditions ne nous permettent plus d'accueillir les tout-petits à la rentrée de janvier 2017 comme prévu.

La sécurité est chacun le sait au cœur des préoccupations. Suite aux récents attentats et au contexte de menace terroriste, des patrouilles de Gendarmerie doivent être déployées autour des écoles.

Il est important de rappeler que l'implication de chacun sur les multiples dimensions de la sécurité est importante. Le risque routier est en effet plus grand que le terrorisme :

stationnement aux endroits autorisés, port de la ceinture même pour les petits trajets, utilisation de réhausseurs adaptés, accompagnement des enfants jusqu'au portail, port du casque pour les cyclistes (enfants et parents), adaptation de la vitesse au contexte (même en zone 30, les entrée et sortie des classes imposent de rouler encore plus prudemment).

C'est sans doute la dernière rentrée scolaire « communale ». En effet, à partir de 2017, la compétence scolaire devrait être assurée par la grande communauté voulue par le préfet du Tarn. Il s'agit d'un sujet central de préoccupations pour tous les élus qui souhaitent garder la main sur ce service public fondamental, en particulier en zone rurale. La volonté politique de laisser à la commune la première place en matière scolaire est là, les outils juridiques aussi.

ALAE multisites

Notre expérience de coopération intercommunale en matière de temps périscolaire se poursuit et s'étoffe cette année.

Une nouvelle référente, Angélique Bardy, assure la coordination et les animations à Labastide sous la direction de Marie-Pascale Busquets, coordinatrice de l'Alaé multisites.

L'équipe reste inchangée : Marie-Noëlle Costes (responsable de la restauration scolaire, animatrice périscolaire), Evelyne Guiraud (ATSEM), Nathalie Léandro (aide maternelle) et Rémi Parcerisas (animateurs périscolaires et entretien des locaux).

Les richesses du bénévolat

Nous remercions les bénévoles qui interviennent dans les activités scolaires et périscolaires. Leur soutien est précieux.

Ingrid Mosna, adjointe aux affaires scolaires

Vie de l'école

A la découverte de notre environnement

Pour profiter des beaux jours de la rentrée, mercredi matin 7 septembre, la classe de maternelle a investi le sentier qui relie le village au lotissement de Gauzide.

Au programme : découverte d'un magnifique panorama, prélèvement de feuilles de vignes et de grappes de raisin bio sur les ceps.

Le retour en classe a fait l'objet d'une dégustation collective et d'une étude sur le grain de raisin.



Deux nouveaux services pour les Bastidois à l'occasion de Noël

Prix avantageux et livraison au village !

VENTE DE SAPINS

Nouveauté cette année, une vente de sapins de Noël est organisée pour les habitants de Labastide-de-Levis.

Noël arrive à grands pas et c'est l'occasion d'acheter son sapin de Noël à un prix avantageux et livré « au village » !!

Nordmann ou Epicéa,
coupés ou en motte.

Plusieurs tailles et différents tarifs, tous attractifs !

Les bons de commande seront distribués à tous les habitants début novembre 2016 et disponibles en Mairie ou à télécharger sur le site de la commune.

La livraison aura lieu début décembre.

VENTE DE CHOCOLATS

Noël est l'occasion idéale de déguster et d'offrir des chocolats !!!

A cette occasion, l'APE « Les Amis de l'Ecole » organise une vente de chocolats de Noël à prix préférentiels et livrés à l'école.

Une grande variété d'assortiments et de saveurs est proposée pour des cadeaux gourmands à tous les prix et pour tous les goûts (sélectionnés par Alex Olivier, Maître chocolatier depuis 25 ans).

Parents, enfants et tous les habitants du village pourront faire leur choix sur les catalogues distribués aux familles d'ici la fin octobre et passer commande dans la foulée.

Les bons de commande disponibles dans le catalogue, à la Mairie ou sur le site devront être retournés accompagnés du règlement dans la boîte aux lettres de l'APE « Les Amis de l'école » (située sous le porche à côté de la bibliothèque) avant le 9 novembre 2016.

La vente des sapins et des chocolats contribuera au financement des projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de notre école. Alors n'hésitez pas et faites-en profiter parents et amis !

Nous vous remercions par avance de votre participation et de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ces actions !

Christian Rosset, président des Amis de l'Ecole



Pour tout renseignement : Contactez le 06 14 60 13 75
Visitez le site de la commune, www.labastide-de-levis.fr
onglet « école et activités jeunesse/ les amis de l'école »

Vie associative

Les Amis de l'école

L'association des parents d'élèves « Les Amis de l'Ecole » souhaite à tous les enfants et à leurs parents une bonne rentrée scolaire.

Elle est constituée des parents d'élèves de l'école qui bénévolement donnent de leur temps et de leur bonne humeur pour organiser des manifestations et des actions au bénéfice de l'école (ventes, bourse aux jouets, goûter et spectacle de Noël, Loto, carnaval, fête de l'école et kermesse...).

Ces actions contribuent principalement au financement des activités proposées aux élèves par l'équipe enseignante : projets éducatifs et culturels, voyages et sorties scolaires, voyages de fin d'année et classe découverte pour les CM...

Ces fonds nous permettent également d'organiser et de financer des manifestations spécifiques à l'association : spectacle et goûter de Noël, carnaval et kermesse de fin d'année ouverts à tous les enfants.

La mobilisation de chacun est primordiale : sans elle nous ne pourrions assurer nos actions.

Grâce à une bonne cohésion entre les bénévoles, au partenariat privilégié avec l'équipe pédagogique de l'école et la municipalité, nous avons pu répondre aux propositions de l'équipe enseignante et assurer nos traditionnelles manifestations.

L'association participe pleinement à la vie de l'école, et rythme la vie du village en permettant aux familles de se rencontrer et de se connaître.

Comme les années précédentes, nous organiserons ces manifestations en faveur des enfants de l'école :

- Bourse aux Jouets (13 novembre)
- Goûter et spectacle de Noël (16 décembre),
- Loto (28 janvier)
- Carnaval (11 mars)
- Kermesse de fin d'année (7 juillet)...

Nous profitons donc de cette rentrée pour inviter tous les parents qui le souhaitent à venir nous rejoindre et participer pleinement à la vie de notre école et de notre village.

VOUS ETES LES BIENVENUS pour organiser et partager ces moments de convivialité qui enchantent nos enfants et rassemblent les parents ! Rejoignez-nous !
Nous avons besoin de vous et de vos idées !
A BIENTOT !

Les Amis de l'école

Les Elfes des Vignes



Une quinzaine de Bastidois ont été accueillis en Juillet à l'A.L.S.H. Les Elfes des Vignes. Sur le thème « Voyage dans le Monde Imaginaire », l'équipe d'animation a proposé un riche programme d'activités et de belles sorties. Pour clôturer la période estivale une kermesse a été organisée, suivie d'un apéritif dinatoire qui a permis aux familles, aux animateurs, aux bénévoles de l'association et aux élus présents de partager un moment de détente et de convivialité.

La rentrée s'est bien déroulée avec une équipe d'animation toujours aussi investie ! Chaque mercredi une navette de ramassage est prévue à Labastide de Lévis : une animatrice prend en charge les enfants inscrits à l'A.L.S.H. dès la sortie d'école à 11h45 et les accompagne jusqu'au lieu d'accueil à Rivières. Ils retrouvent alors les copains des autres communes pour le repas.

Tous les mercredis après-midi et chaque journée de vacances, des sorties ou divers ateliers (activités manuelles et créatives, cuisine, jardinage, éveil corporel, ...) seront proposés aux enfants. Tous pourront alors s'exprimer, se dépasser, s'émerveiller, apprendre... et partager de bons moments ! Les prochains mois, les enfants vont effectuer un tour du monde au travers d'activités déclinées sur le thème « Nature et Evasion ».

Les modalités d'inscription pour les mercredis et les vacances restent inchangées. Il est impératif d'inscrire votre enfant au moins 6 jours avant sa venue à l'ALSH. Les fiches d'inscription sont disponibles au secrétariat de mairie, auprès de la directrice ou sur notre site.

Pour toute 1^{ère} inscription ou tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la directrice Marie-Pascale BUSQUETS au 06.59.07.07.96 ou par mail mariepopeens@wanadoo.fr.

Pour tout renseignement concernant la gestion administrative (facturation...) vous pouvez joindre les bénévoles de l'association par mail leselfesdesvignes@gmail.com.

Delphine HECQUET, présidente de l'Association



Le TT Labastide-Gaillac est une association de pratique du tennis de table.

Notre école de formation regroupe actuellement de nombreux jeunes venant des communes gravitant autour de Labastide-de-Levis (Marssac, Bernac, Ste Croix, Rivières) depuis maintenant 3 ans.

A partir de la saison 2016/2017, Vincent ira encadrer les jeunes débutants de notre nouvelle antenne à Lisle-sur-Tarn. Une nouvelle équipe composée de Benjamin, Léa (pour les filles et la baby-ping) et Sylvain se chargera de nos jeunes confirmés. En soutien technique Philippe dit « l'ancien » se chargera également des jeunes compétiteurs débutants.

Grâce à ces entraînements, les résultats se s'améliorent et la plupart de ces jeunes peuvent participer de façon régulière aux compétitions jeunes, mais également aux compétitions adultes et aux championnats par équipes départementaux voire régionaux.

Les adultes continuent leur entraînement les lundis en soirée. Ces séances mêlant joueurs chevronnés et débutants de toutes les villes et villages environnants allient compétition et convivialité.

La volonté du club de développer son activité dans les bastides prend tout son sens. Ainsi de petites structures en milieu rural ont pu, grâce au soutien, du TTLG faire leur apparition et ainsi proposer une discipline nouvelle.

L'effectif du club compte 76 adhérents dont les $\frac{3}{4}$ font de la compétition.

A noter : pour les seniors une activité loisir le mercredi de 14h15 à 16h qui regroupe une douzaine d'anciens, hommes, femmes et des handicapés physiques sur fauteuil. La moyenne d'âge est de 60 ans. Ils viennent là pour s'amuser mais aussi pour s'affronter dans des échanges qui procurent une dépense saine et une bonne humeur. Quelques jeunes sont heureux de partager avec des anciens ces instants de jeu bien particuliers.

CROQUE-LIVRES

Bibliothèque de Labastide de Lévis

La rentrée est déjà là.

Cette année encore, nous accueillons les enfants de l'école tous les 15 jours pour des prêts de livres et des moments de lecture grâce aux bénévoles.

Nous ouvrirons nos portes au public deux lundis et deux samedis par mois, les dates sont affichées sur la porte de la bibliothèque.

La cotisation annuelle reste inchangée et s'élève à 5 euros.

Nous remercions les lecteurs qui nous ont rejoint cette année et que nous espérons revoir à nouveau.

Afin de satisfaire tous nos lecteurs, chaque année nous achetons des documents et des livres de tous les horizons.

Nous prenons également les dons, ne jetez pas vos livres, ils peuvent faire le bonheur de votre petite bibliothèque de village.

Nous avons également besoin de tout le monde pour faire vivre ce service donc nous comptons sur vous tous pour venir nous voir et adhérer à l'association afin qu'elle continue à exister et à perdurer.

Comme chaque année la bibliothèque a organisé son vide-grenier traditionnel le dimanche 18 septembre 2016. Cette action contribue au fonctionnement de notre association.

Venez nombreux découvrir la richesse du fonds.
Bonne lecture à tous

Les bénévoles de CROQUE-LIVRES



POUR LA TOUSSAINT VENTE DE CHRYSANTHÈMES ET DE FLEURS DE SAISON

Afin de financer ses activités au profit des familles, l'ADMR organise une vente sur le parking du bowling Le Marla Tyla :

- * Les samedis 22 et 29 octobre toute la journée
- * Les dimanches 23 et 30 octobre en matinée

Vie associative



La rentrée avec le Foyer laïque

Envie de sport après ce déploiement de performances sportives lors des JO de Rio ?

Le Foyer est là pour vous faire débiter ou pour améliorer votre condition physique ! Sachez-le, ils ont tous commencé dans des petits clubs sportifs de proximité !

Plus modestement, après la pause estivale, c'est l'heure de la rentrée pour le Foyer laïque qui verra, dès le début de ce mois de septembre, la reprise progressive de toutes ses activités sportives et culturelles.

Les dates de reprise sont fixées comme suit :

Volley-ball Filles juniors séniors : Les entraînements reprendront le mercredi 7 septembre à 21H00. Prix de la licence 34€ pour l'année. Responsable : Sabrina Clavera Tél 06 31 18 66 72 ou Emilie Fonvieille Tél 06 74 29 92 79.

Badminton : Activité non-stop toute l'année pour cette discipline dont les entraînements ont lieu les mercredis de 19H à 21H. Prix de la licence 34€ pour l'année. Responsable : Justine Lacombe au 06 79 47 38 88.

Accueil également tous les dimanches de 17H à 19H00 pour des séances de Badminton en famille.

Activité Plurisports pour adultes : Cette nouvelle activité sans compétition permet de varier les disciplines sportives tout au long de l'année (futsal, flag, ultimate, tennis ballon, ping-pong, basket, handball...) et ceci selon les envies des participants. Rencontres les jeudis soirs à 20h30 à partir du 8 septembre. Prix de la licence 34€/an. Responsable Raphael Laur Tél 06 63 99 64 88

Badminton pour les enfants à partir de 6 ans : Tous les mercredis de 18H00 à 19H00 à la salle de sports. Prix de la licence 20 € pour l'année. Responsable : Stéphane Gasnot Tél 05 63 56 38 24.

Gymnastique volontaire encadrée par un kinésithérapeute : Reprise le mardi 20 septembre à 20H30. Participation : 90€/personne/an. Responsable Christiane Barbelin Tél 05 63 53 10 79.

Gymnastique tonique animée par Marion Chauquet, professeure diplômée : Reprise le lundi 19 septembre de 9H00 à 9H45. Coût 110€/personne/an permettant l'accès à toutes les autres séances de gym ou Pilates de la semaine. Renseignements au 06 37 28 12 62.

Séances de Pilates (Gym anti-stress comprenant relaxation musculaire, correction de posture, assouplissement) animées par Marion Chauquet les lundis de 9H45 à 10H30, mercredis de 12H30 à 13H15

et 19H45 à 20H30 . Reprise le lundi 19 septembre. Coût 110€/an/personne quel que soit le nombre de séances de gym ou Pilates pratiquées dans la semaine. Renseignements au 05 63 55 22 30

Yoga : Une séance par semaine de yoga est proposée les mercredis soirs de 20h30 à 21h30 salle de Carrairoles. Coût de l'activité 150€/année. Renseignements au 06 37 28 12 62

Initiation Multi sports pour les enfants de 5 à 9 ans qui souhaitent découvrir plusieurs activités avant de choisir leur domaine de prédilection. Ces séances encadrées par une intervenante diplômée ont lieu le vendredi après l'école de 16H15 à 17H15. Coût annuel : 60€/enfant. Renseignements et inscriptions le vendredi 9 septembre à l'école.

Arts plastiques : Inscriptions le lundi 26 septembre à 20H30 avec présentation des intervenants qui vont se succéder tout au long de l'année (O Bonnelarge Acrylique 1^{er} trimestre Emma Odin graphisme 2^{ème} trimestre Fabienne Beneitez Aquarelle 3^{ème} trimestre). Deux séances sont proposées : l'une tous les lundis de 20H30 à 22H30 avec un intervenant différent par trimestre,, l'autre 2 lundis après-midis par mois de 13h30 à 16h30 à la salle de Carrairoles avec Olivier Bonnelarge. Première séance prévue le lundi 3 octobre à 20H30. Coût de l'activité : 18€ Adhésion annuelle + 70€/trimestre. Responsable : Guylène Vaucelles pour le lundi après-midi Tél 05 63 40 37 93 Véronique Barthélémy pour le lundi soir Tél 05 63 53 18 17.

Croquis sur le thème du Nu : séances encadrées par Davina Chauquet, une fois par mois le week-end. Renseignements au 05 63 53 23 90.

Art floral : Reprise des séances le jeudi 6 octobre à 20H30. Coût de l'activité 60€/trimestre. Les cours ont lieu un jeudi par mois à la salle des associations. Attention, le nombre de places est limité ! Responsable : Gisèle Manenc Tél 05 63 55 22 30.

L'assemblée générale s'est tenue le 2 septembre à 20H30 à la salle de Carrairoles.

Le bilan est en tous points positif mais l'équipe d'animation appréciera la renfort des toutes les bonnes volontés pour voir se pérenniser l'association qui permet d'accéder à moindre coût à des activités sportives et culturelles de proximité.

L'exposition mycologique prévue le dimanche 9 octobre a été annulée car les conditions météorologiques n'ont pas permis une bonne cueillette.

On espère un meilleur climat l'an prochain !



Vie associative



A gauche, Michel Durand, président départemental des clubs Générations Mouvement du Tarn présente les 6 premiers de l'épreuve qui a réuni plus d'une centaine de participants dans la salle polyvalente de Labastide.

Parmi les lots, des livres et des dictionnaires mais aussi quelques flacons de la Cave de Labastide car le vin consommé avec modération améliore les performances de ces athlètes de l'esprit !

Le 8 septembre dernier, les champions des différents clubs tarnais de Générations Mouvement s'affrontaient sur des épreuves d'orthographe et de culture générale.

Compétition serrée mais ambiance détendue, le tout agrémenté d'un repas et d'un goûter pris en commun.

Pendant la correction des copies, les participants et leurs accompagnateurs ont visité la Cave.

Au terme du palmarès, les 6 premiers de cette épreuve tarnaise étaient ensuite conviés à défier les Aînés des autres départements lors de la finale régionale dans le Gers.

Consultation de la population

Sur l'ajout de la croix occitane sur le blason de la commune

Voir la proposition page 4

Sur l'ouverture de la mairie

Le prochain départ à la retraite de Christian Bézio amène à reconsidérer les heures d'ouverture de la mairie. A compter de début janvier, le samedi, elle sera ouverte le matin de 10 h à 12 h et fermée l'après midi.

Pour permettre aux Bastidois qui travaillent d'accéder au secrétariat, il est envisagé de prolonger la permanence jusqu'à 18 h 30 ou 19 h un soir par semaine. Tous les Bastidois sont invités à faire connaître leurs avis sur les propositions suivantes :

1. Choix du jour de la prolongation : mardi, jeudi ou vendredi
2. Durée de la prolongation : 18 h 30 ou 19 h.

La solution retenue sera mise à l'essai dès le 2 janvier 2017.

Modalités pour ces deux consultations : manifestez vos choix avant le 30 octobre

- ⇒ en déposant le bulletin joint à la mairie
- ⇒ en se rendant sur le site — onglet « sondage » de la page d'accueil

Compostage

La communauté de communes Tarn et Dadou invite les habitants à développer le compostage afin de réduire le tonnage des déchets domestiques. Vous pouvez consulter les conseils de l'équipe « environnement » à l'adresse :

<http://environnement.ted.fr/les-d%C3%A9chets-fermentescibles#>

Vie pratique

Cabinet Vétérinaire de Marssac : de nouveaux horaires

Le cabinet, situé 39 Avenue d'Albi, est ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 19h et le Samedi de 9h30 à 12h.

L'équipe est composée de 7 vétérinaires passionnés qui soignent chiens, chats, vaches, moutons, chevaux et Nouveaux Animaux de compagnie (tortues, lapin, cochon d'Inde...). Soucieux d'apporter des soins de qualité à vos animaux, ces professionnels de la santé ont approfondi leurs connaissances dans des domaines variés : ophtalmologie, échographie, médecine interne, la dermatologie... mais aussi homéopathie, phytothérapie ou ostéopathie !

Le cabinet de Marssac dispose d'équipements permettant de réaliser des analyses sanguines, d'un microscope, d'une salle de chirurgie et d'un secteur d'hospitalisation.

Nos assistantes, Christelle et Sandrine, sont disponibles pour répondre à vos questions et vous accueilleront avec sourire et compétence.

En cas d'urgence, nous sommes en partenariat avec la Clinique Vétérinaire Gaillacoise dans laquelle nous pouvons transférer des animaux nécessitant des soins plus importants. Contact : 05-63-53-12-63.

Frelons asiatiques :

Le Conseil municipal a décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques. Les pompiers n'interviennent plus de façon systématique sur ce type de fléaux et il est apparu aux élus que la prise en charge par la commune garantissait un traitement efficace et plus égalitaire.

La destruction se fait uniquement en période active. Il suffit de prendre contact avec la mairie qui donnera la marche à suivre. Seules les prestations commandées par la commune et respectant un cahier des charges technique et économique précis seront prises en charge.

Démarchage à domicile :

Très régulièrement, des démarcheurs se prévalent d'un accord de la commune pour se livrer à leur activité commerciale ou de « conseil ». Il faut répéter que la commune ne cautionne ni ne soutient aucune activité commerciale, privée ou associative, aucune quête ou collecte quelconque.

Les actions menées ou soutenues par la commune sont toujours précédées d'une information officielle. En cas de visite chez les habitants, un élu est présent. Les personnes contactées par des entreprises se prévalant d'un soutien municipal sont invitées à le signaler à la mairie, en donnant si possible la raison sociale et un élément d'identification de la société ou de l'organisme.

• Linky : entre passion et raison

A la demande d'une Bastidoise opposée à la mise en place du nouveau compteur électrique LINKY, une réunion d'informations a été organisée conjointement avec la mairie le jeudi 23 juin 2016 à la salle de Carraïroles.

L'animation de la réunion a en définitive été assurée par le maire, suite à la défection au dernier moment de la co-organisatrice. L'affichage en mairie et l'annonce de la réunion sur le site communal ont quand même permis à quelques habitants de venir échanger sur ce sujet.

De nombreuses questions sont posées autour de Linky dont certaines appellent des réponses simples :

Non, la commune ne peut pas interdire le déploiement. Décidé par une loi, ce déploiement s'impose à tous, y compris aux élus locaux.

Non, la commune n'est plus propriétaire des compteurs. Elle a transféré la compétence « distribution électrique » à un syndicat départemental qui l'a concédé à ERDF devenu ENEDIS.

Pour ce qui concerne les enjeux sanitaires ou relatifs à la vie privée, nous laisserons chacun se faire une idée en consultant les articles ci-dessous.

Sollicité pour délibérer contre le déploiement, le Conseil municipal de Labastide s'en est tenu au respect de la loi. Majoritairement, les élus ont en outre considéré que les dangers mis en avant n'étaient pas fondés contrairement aux avantages collectifs et individuels liés au déploiement de ce nouveau type de compteurs.

Pour autant, les élus seront attentifs au principal risque que Linky présente : une complexification des offres tarifaires dont certains fournisseurs ne manqueront pas de profiter au détriment de leurs clients les moins informés.

La campagne de pose du compteur Linky a démarré en juillet à Labastide et s'achèvera en décembre.

- <http://www.60millions-mag.com/2016/06/15/faut-il-avoir-peur-de-linky-10483>
- http://www.robindestoits.org/Compteurs-dits-intelligents-eau-gaz-electricite_r124.html
- Site officiel ENEDIS (<http://www.enedis.fr/linky-le-compteur-communicant-derdf#onglet-publications>).

Déchets verts : ça avance doucement ...

La commune de Labastide associée aux communes voisines a fait une proposition de prise en charge des déchets qui doit être examinée par la commission environnement de la communauté de communes, compétente en la matière. En attendant, il est demandé à chacun de continuer à respecter l'interdiction de brûlage.

La commune sollicite actuellement une subvention pour acquérir un désherbeur thermique de façon à compenser l'abandon progressif des désherbants chimiques.

Agenda

- Mardi 18 octobre Réunion publique PLU : présentation du projet à 20h30
- 22, 23, 29 et 30 octobre Vente de chrysanthèmes au bowling Marla Tyla (org : ADMR)
- Samedi 29 octobre Fête de l'automne (org : Comité des fêtes, salle polyvalente)
- Dimanche 6 novembre Commémoration de l'Armistice du 11 novembre : messe à 9h30 en l'église Saint Blaise, cérémonie au Monuments aux Morts à 10 h 30.
- Dimanche 13 novembre Bourse aux jouets (org : Amis de l'école, salle polyvalente)
- Samedi 19 novembre Soirée Primeur (org : FCB, salle polyvalente)
- Samedi 31 décembre Permanence électorale à la mairie de 10 h à 12 h.

Bernard Brune, 1925 - 2016, maire de Labastide de 1989 à 2001

J'ai eu l'honneur de rendre hommage à Bernard Brune lors de la célébration de ses obsèques le 9 mai dernier. Je sais ce que la commune lui doit et je souhaitai saluer sa mémoire.

Elu maire une première fois en 1989, il est réélu en 1995. Durant ces 2 mandats, la commune se dotera d'un Plan d'occupation des sols, agrandira la salle polyvalente, construira la Bibliothèque Centre Documentaire de l'école, réalisera les 2 premières phases du lotissement de Gauzide...

Avec Paul Delherm, il a commencé la pose des plaques et des numéros de rue que nous poursuivons aujourd'hui encore.

Personne n'oublie les travaux importants menés à son initiative pour restaurer l'église Saint Blaise, son clocher et ses décors intérieurs.

Pourtant, rien ne le prédisposait à devenir le premier magistrat de Labastide de Lévis.

Fils d'une famille nombreuse et modeste, il s'engage à 14 ans, en 1939, à l'école des Mousses de la Marine française à Brest. Sous l'uniforme, il vit le sabordage de la flotte à Toulon puis il est prisonnier de guerre en Allemagne. Il participe aux opérations militaires en Indochine. Il quitte la carrière militaire avec le grade de capitaine de vaisseau. Il entreprend alors une reconversion réussie dans le secteur médical : il contribue à la modernisation de l'hôpital Léopold Bellan à Paris. Au milieu des années 80, il prend la retraite dans le Tarn et s'installe à Labastide. Cette retraite sera très active avec une implication importante dans la vie communale.

En 2000, il décide de ne pas se représenter mais engage les travaux pour créer dans l'ancien bureau de poste une mairie digne de ce nom. J'aurai l'honneur de l'inaugurer avec lui, en juin 2001, comme un passage de relais.

Je n'oublie pas sa personnalité : le premier abord pouvait être distant mais M. Brune était en réalité d'une profonde gentillesse et d'une humanité sincère. Homme de convictions, il était aussi respectueux de celles des autres, ouvert à la discussion mais exigeant. Son humour malicieux et sa culture rendaient sa compagnie particulièrement agréable.

Je retiens l'image d'un homme qui a conjugué sous toutes ses formes le verbe servir : servir son pays, servir les malades de l'hôpital Bellan, servir les Bastidois, avec le soutien constant de son épouse à qui il vouait une profonde admiration.

François Vergnes, maire

Permanence des élus

I. Mosna , J.C. Rols , F. Vergnes,
sur rendez-vous
R. Pourcel : mercredi après-midi

Ce bulletin municipal a été réalisé par la municipalité

Vous pouvez nous transmettre vos contributions, remarques et suggestions à la mairie.

Crédit photo de la page 1 : www.visionaile.fr

**La Mairie est ouverte le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi de 14 h à 18 h
et le samedi de 14 h à 16 h.**

**Téléphone : 05 63 53 72 60 - Fax : 05 63 53 72 61 Urgences : 06 78 65 97 65
Courriel : labastide-de-levis@wanadoo.fr Site : www.labastide-de-levis.fr**